



Chères Clermontoises, Chers Clermontois,

1. AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

La commune de Clermont-le-Fort va procéder à l'enquête publique sur l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme entre le 10 juin et le 10 juillet 2025.

Cette enquête vous concerne !

Vous pouvez consulter les pièces du dossier, les avis des Personnes Publiques Associées, le tableau des réponses à ces avis établis par Artelia de plusieurs façons :

- A la mairie aux heures d'ouverture en consultant le document papier,
- A la mairie aux heures d'ouverture en consultant le document sur un PC dédié,
- Sur le site internet de la mairie <https://www.clermont-le-fort.fr> à la rubrique urbanisme-PLU2025.

Vous pouvez donner votre avis ou vos remarques au Commissaire Enquêteur :

- Sur le registre d'enquête disponible en mairie,
- Par courrier adressé au Commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie (possibilité de rester anonyme sur le registre sur demande),
- Par mail adressé au commissaire enquêteur à urbanisme@clermont-le-fort.fr,
- En venant aux permanences où le commissaire enquêteur recevra le public individuellement et sans rendez-vous : le mercredi 11 juin de 14h à 17h, le vendredi 27 juin de 14h à 17h, le jeudi 10 juillet de 14h à 17h.

À l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur communiquera à la mairie ses observations dans un procès-verbal de synthèse.

Deux mois après la clôture de l'enquête publique, la mairie organisera une réunion publique pour répondre aux éventuelles réserves, recommandations ou conclusions du commissaire enquêteur.

Quel intérêt à donner son avis ?

Si vous êtes intéressé, de près comme de loin, par l'urbanisme de votre commune, faites part de vos observations:

- Vous êtes concernés par le déménagement de la CEMEX sur la parcelle proche de la RD820,
- Vous contestez l'impossibilité d'urbanisation de certaines parcelles,
- Vous voulez préserver une parcelle de l'urbanisation,
- Vous voulez donner votre avis sur un aménagement public,
- Vous avez un avis précis sur un projet.

Votre participation est importante pour la progression du projet.

2. FONDATION DU PATRIMOINE

Suite à l'appel aux dons effectué par la mairie, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine et l'association Les Amis de Clermont, pour la restauration et la sécurisation des cloches de l'église SAINT-PIERRE en 2021 et pour le nettoyage des peintures de l'arc triomphal en 2014, une cérémonie de remise symbolique d'un chèque de 18 619 euros par la déléguée départementale de la fondation du Patrimoine a eu lieu dans la salle des fêtes le samedi 17 mai à 11h en présence de Monsieur le curé de la paroisse, d'élus et de donateurs invités pour l'occasion.

Ce chèque global correspond à la somme récoltée de 12 619 € au titre des dons mais aussi de la subvention exceptionnelle de 6 000 € offerte par la Fondation du Patrimoine.

Tous les participants à cette cérémonie se sont rassemblés après les séances photos autour d'un apéritif chaleureux et convivial.



3. APPEL AUX DONS

Dans le cadre de la rénovation de notre Salle des Fêtes, nous avons prévu de restaurer également le calvaire qui depuis 1667, date de sa création, a beaucoup souffert des outrages du temps.

Epaulés par l'association Clermontoise « Les Amis de Clermont » nous souhaitons lui redonner une nouvelle jeunesse et le recoiffer de sa croix tombée depuis bien longtemps.

Mais nous avons besoin de vous pour mener à bien ce projet. Nous faisons appel à votre générosité en lançant, en collaboration avec l'association SOS Calvaires, un appel aux dons défiscalisé à 66%. Vous trouverez toutes les informations sur le flyer joint. Nous comptons sur vous.

Pour donner en ligne : <https://don.soscalvaires.org/croix-de-clermont-le-fort>



4. CHEMIN DES CLAUX

Les potelets du chemin des Claux, vandalisés il y a quelques mois, ont retrouvés leur place et nous y avons ajouté avec le concours de la RNR des bordures bétons pour rétrécir la chaussée de façon à réduire la largeur de la route si ces potelets devaient de nouveau être arrachés. Dans ce cas, cela limitera l'empatement de la chaussée pour les véhicules, surtout pour les inconscients effectuant des rodéos nocturnes sur ce tronçon de voirie.

Nous en avons profité pour aligner des potelets supplémentaires jusqu'à l'abribus afin d'éviter que les véhicules stationnent dans le virage juste pour le confort d'être à l'ombre, sans mesurer le danger pour les riverains empruntant ce chemin.

Les rochers que nous avons installés provisoirement ont été déplacés dans le prolongement des potelets ce qui devrait éviter aux camions et autres véhicules de stationner sur le bas-côté lors de leur pose déjeuner et qui en repartent souvent en laissant leurs détritres au sol.

5. PASSATION DE COMMANDEMENT

Notre village va de nouveau avoir le privilège et l'honneur d'être le centre d'une cérémonie de passation de commandement militaire.

En effet, suite au jumelage que la mairie a signé avec le 3ème Escadron de Livraison par Air du 1er Régiment du Train Parachutiste de Franczal, leur passation, qui s'effectue tous les deux ans, est désormais pérennisée au sein de notre village.

Défilé militaire suivi de citations, de remises de décorations et de salut aux drapeaux sera au programme de la matinée du jeudi 12 juin.

6. CONTAINERS PROTÉGÉS

Nous avons fait faire, il y a quelques mois, une plateforme pour le positionnement des poubelles à l'entrée du chemin des Tailladettes par les services techniques du SICOVAL. Le premier but était la sécurité, car les habitants de ce chemin devaient traverser la départementale afin de pouvoir déposer leurs containers à l'endroit prévu pour la collecte à l'entrée du chemin du Marsal. Le second but était que ces containers ne se retrouvent pas sur de la terre boueuse par temps de pluie ou bien en contre-bas suite aux nombreux jours de vent qui caractérisent notre région.



Malgré ce nouvel emplacement, il n'était pas rare que le vent couche de nouveau les poubelles, certes plus dans la boue ni en contre-bas, mais cela restait désagréable surtout si le vent était violent et que ces poubelles se retrouvaient au sol, encore pleines de leurs déchets, souvent ouverts et éparpillés par des animaux durant la nuit.

Désormais, cela ne pourra plus être le cas, nous avons fait ajouter un enclos par les services techniques du SICOVAL afin que ces containers ne puissent plus se coucher et ainsi rester dans l'espace qui leur est dévolu, limitant les désagréments occasionnés aux résidents qui ramassaient eux même les détritres.

7. WEEKEND DE FÊTE

Le weekend du 31 Mai et 1^{er} Juin, le Comité des fêtes a organisé les traditionnels Marché des Créateurs avec plusieurs animations musicales et vide greniers. Malgré une conjoncture compliquée (forte chaleur, weekend sportif... tennis, rugby, football) de nombreux visiteurs sont venus participer à ces événements. Merci au Comité des Fêtes et aux volontaires de faire vivre notre village. Pensez à suivre l'actualité du Comité sur [Facebook](#) et [Instagram](#).

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE